

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 30 mars 2017

Date de convocation : 16 mars 2017

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 16 titulaires – 16 suppléants

Le 30 mars 2017 à 17h30, s'est tenue l'assemblée générale du GECT Alzette Belval, sous la présidence de Monsieur François BAUSCH, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 mars.

Membres présents avec voix délibérative (titulaire ou suppléant): M. BAUSCH, M. CASONI, Mme FREIS, Mme KIRCHHOFF, M. PARTHENAY, M. PIOVANO, M. SCHREINER, Mme TORNAMBE, M. VAN RIJSWIJCK

Absents excusés : M. ARIES (procuration donnée à Mme KIRCHHOFF), M. BONNET, M. CODELLO, Mme FRIIO (procuration donnée à M. PARTHENAY), M. FELTEN, Mme GUILLOTIN, M. JACQUE,

Présents sans voix délibérative : Mme ARTS, Mme CAMPS, M. CIMARELLI, M. CIRELLI, Mme HABAY-LÊ
Mme PRZYBYLSKI, Mme VIDAL, Mme VUIDEL

Le Président, François BAUSCH, ouvre la séance à 17h40 et, le quorum étant atteint, il passe à l'examen des points à l'ordre du jour

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 14 février 2017

DAG2017-02-01: Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 février 2017

Ayant entendu l'exposé du Président et après avoir délibéré, l'assemblée VALIDE le procès-verbal du 14 février 2017 joint à la présente.

2. Compte Administratif 2016

DAG2016-02-02 : Compte Administratif 2016

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif 2016 joint à la présente.

3. Compte de Gestion 2016

DAG2016-02-03 : Compte de Gestion de l'exercice 2016

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le Compte de Gestion 2016 annexé.

4. Affectation des Résultats 2016

DAG2016-02-04 : Affectation des résultats de l'exercice 2016

Après avoir adopté le Compte Administratif 2016 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2016	14 327,99 €
Report à nouveau	73 842,13 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2016	88 170,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec résultats antérieurs)	1 972,84 €
---	-------------------

Reste à réaliser : Dépenses _ 0€	Reste à réaliser : Recettes _ 0€	Solde des restes à réaliser : 0€
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

Besoin de financement de la section d'investissement	+ 1 972,84 € Positif donc pas de besoin sauf volonté de la structure
--	--

L'Assemblée Générale AFFECTE au BP2017, le résultat de fonctionnement du BP2016 comme suit:

1. Couverture de besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédent de fonctionnement » la somme de	5 027,16 €
---	-------------------

2. Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » :	83 142,96 €
---	--------------------

5. Budget Primitif 2017 et Contribution des délégations**DAG2016-02-05 : Budget Primitif 2017 du GECT Alzette Belval et validation des contributions des délégations**

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le Budget Primitif 2017 annexé qui s'équilibre comme suit :

TOTAL RECETTES	249 148,96 €
Recettes de fonctionnement	242 148,96 €
Recettes d'investissement	7 000,00 €
TOTAL DEPENSES	249 148,96 €
Dépenses de fonctionnement	242 148,96 €
Dépenses d'investissement	7 000,00 €

- APPROUVE l'appel à contributions 2016 pour la délégation luxembourgeoise à hauteur de 64 000€ financés selon la répartition définie dans la convention signée entre les membres de ladite délégation le 07/03/2011,
- APPROUVE l'appel à contributions 2016 pour la délégation française à hauteur de 64 000 € financés selon la répartition définie dans la convention signée entre les membres de ladite délégation le 07/08/2015,
- DONNE tout pouvoir au Président.

6. Communication des décisions prises par le Bureau

DAG2017-02-06: Communication des décisions prises par le Bureau

L'Assemblée Générale PREND ACTE des décisions prises par le Bureau du GECT Alzette Belval :

DB2017-01	Bureau du 14/02/2017	Validation du compte-rendu du bureau du 13/12/2016
DB2017-02	Bureau du 14/02/2017	Présentation du protocole d'accord protocole d'accord pour la coopération transfrontalière sur le territoire du GECT Alzette-Belval en matière d'éducation artistique et culturelle
DB2017-03	Bureau du 30/03/2017	Validation du compte-rendu du bureau du 14/02/2017
DB2017-04	Bureau du 30/03/2017	Plan de communication 2017
DB2017-05	Bureau du 30/03/2017	Coopération transfrontalière sur le territoire du GECT Alzette-Belval en matière d'éducation artistique et culturelle

La réunion s'achève à 18h20, M. BAUSCH remercie les personnes présentes et clôt la séance